



ETAT-MAJOR INTERCOMMUNAL DU HAUT-LAC  
Vouvry - Port-Valais - St-Gingolph - Vionnaz

---

Les communes de St-Gingolph, Port-Valais, Vouvry et Vionnaz mettent au concours le poste suivant :  
**REMPLAÇANT DU CHEF DE L'ETAT-MAJOR INTERCOMMUNAL DE CONDUITE DU HAUT-LAC**

Il est subordonné au chef de l'EM communal / intercommunal

Tâches permanentes

- assiste le chef EM dans l'exécution des tâches qui lui incombent
- collabore étroitement avec le chef EM
- remplace le chef EM en son absence
- collabore à l'élaboration et à la mise à jour de la documentation de conduite
- suit les différentes formations proposées par le chef de l'EM communal / intercommunal
- est disponible au minimum 5 jours par année (+2 demi-journées)

Tâches lors de l'engagement

- assiste le chef EM dans tous les domaines de l'engagement
- remplit les missions et les tâches du chef EM en son absence
- surveille et respecte les délais
- est responsable du personnel de l'EM communal / intercommunal
- a l'accord patronal pour engagement lors de la mise sur pied de l'EM

Profil du candidat

- libre de toute astreinte (intervenants actifs, exemples : PCi, pompiers, police, travaux publics, santé publique, etc.)
- bonne capacité rédactionnelle
- entregent et sens de la communication
- polyvalence, flexibilité et esprit d'initiative
- connaissance de la région des 4 communes du Haut-Lac (Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph)
- de préférence domicilié sur l'une des 4 communes du Haut-Lac (Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph)
- moralité irréprochable (casier judiciaire vierge)
- motivation pour le travail au sein d'une équipe
- connaissance et pratique de plusieurs années dans un des domaines : PCi, pompiers, police, travaux publics, santé publique, etc.
- peut fournir une confirmation écrite de l'employeur stipulant son accord pour un engagement à ce poste

Entrée en fonction de suite ou à convenir

Renseignements auprès de

Chef de l'EMIC : 079 456 39 47

M. Gérald Dervey : 079 317 22 84

Délai de postulation : 31 juillet 2016

Les candidatures sont à envoyer avec la mention « remplaçant chef EMIC » à :

Administration communale de Port-Valais, Chemin des Clous 18, 1897 Bouveret